

## Rapport N° 2022/85

**Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Marius Diserens et consorts intitulé « Pour que Nyon rejoigne le Rainbow Cities Network et renforce sa politique de luttes contre les violences à l'égard des personnes LGBTIQ+ ».**

---

Nyon, le 3 mai 2023

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission s'est réunie le 7 février 2023, en présence de Mesdames les Conseillères Laure Damsas, Aurélie Hegetschweiler et de Messieurs les Conseillers Alexandre Adnane, Marius Diserens, Hans Rasmus Nilsson, Olivier Stalder, Thomas Valea, Jean-Pierre Vuille et Vincent Buccino (président et rapporteur). La conseillère Madame Claire Warmenbol était excusée.

La Municipalité était représentée par Madame la Municipale Stéphanie Schmutz et Monsieur Christophe Bornand du Service de la cohésion sociale. La commission les remercie pour leur présentation et pour les réponses apportées aux diverses questions.

### Introduction

Plusieurs villes de Suisse comme Genève, Zürich, Berne et bientôt Lausanne ont décidé de démontrer leur engagement dans la lutte contre les discriminations envers les personnes non hétérosexuelles et les minorités de genres, en intégrant notamment le Rainbow Cities Network (ci-après, RCN).

À titre de rappel, « *le Rainbow Cities Network (RCN) est un réseau qui lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Il regroupe les villes signataires s'étant engagées pour une politique active autour des réalités des personnes LGBTIQ+ et consiste principalement en l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans les politiques locales* ».

Le présent préavis avait pour but de connaître la position de la ville de Nyon quant à une éventuelle implication dans ce réseau RCN et si des opportunités étaient possibles pour l'intégrer.

## État des lieux

La Municipalité est sensible à ces questions de discriminations et ce postulat est venu renforcer le questionnement de la ville face à ces défis.

À ce jour, il n'y a pas de politique visible et claire à ce sujet. Certains secteurs comme les UAPE, écoles, police ou RH de la ville tentent de faire au mieux afin de sensibiliser les jeunes et la population. Le constat est clair pour la Municipalité, trop peu est fait à Nyon pour surmonter ces problèmes de discrimination. Pourtant la Municipalité se veut inclusive, mais cela demande beaucoup de moyens humains.

La Municipalité ne se prononce pas sur le fait de rejoindre ou pas ce mouvement Rainbow Cities Network, car pour intégrer ce réseau, la ville doit être dotée d'un bureau de l'égalité, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Les villes présentes dans le réseau RCN sont de grandes villes en Suisse et sont toutes dotées d'un Bureau de l'égalité prenant en compte les spécificités LGBTIQ+.

La Municipalité demande un montant de CHF 30'000.- afin de mettre un plan d'action en place et rendre visible le sujet, premier jalon dans l'objectif de se doter d'une véritable politique de l'inclusion. Les conclusions permettront également de déterminer s'il serait possible, envisageable pour la ville de Nyon d'intégrer ou non le réseau RCN.

Sur ce sujet, plusieurs questions se sont posées comme le périmètre de l'étude. En effet, certains commissaires, en lisant le préavis, ont été surpris que la Municipalité demande ce crédit afin de mener une étude sur l'égalité homme-femme alors que cette étude devrait être destinée à tout type de discrimination.

Selon la Municipalité, cette étude est indispensable afin de poser le périmètre, car il est impossible de résoudre tous les problèmes de société. Elle permettrait de mettre l'accent sur les réels besoins des personnes ou citoyen.nes concernées par ces problématiques.

## Conclusion

Les commissaires sont sensibles à ces questions de discriminations et à ce postulat qui est venu renforcer les questionnements de la Municipalité face à ces défis.

La Municipalité souhaite un crédit de CHF 30'000.- afin de mener une étude et mettre sur pied un plan stratégique pour savoir exactement sur quels types de discrimination se concentrer. Suite à cette étude, la Municipalité prendra la décision si, oui ou non, il est essentiel de rentrer dans le réseau RCN.

Dans la très grande majorité, les commissaires ont pris acte et vous recommandent d'octroyer le crédit d'étude.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le rapport-préavis N° 2022/85 concernant la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Marius Diserens et consorts intitulé « Pour que Nyon rejoigne le Rainbow Cities Network et renforce sa politique de luttes contre les violences à l'égard des personnes LGBTIQ+ »,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2022/85 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Marius Diserens et consorts intitulé « Pour que Nyon rejoigne le Rainbow Cities Network et renforce sa politique de luttes contre les violences à l'égard des personnes LGBTIQ+ » ;
2. d'octroyer un montant de CHF 30'000.- sur le compte n° 710.3185.00 - *Honoraires, frais d'études*, sur l'exercice 2023 afin que soit réalisée une étude sur l'égalité hommes-femmes et sur le respect des genres au sein de l'administration communale ainsi que sur les prestations qu'elle propose et/ou soutient. Cette étude aura pour objectif d'élaborer une politique de l'égalité avec un plan d'actions prenant en compte les spécificités LGBTIQ+ et permettre de positionner la Ville de Nyon comme une cité inclusive et non discriminante.

La Commission

Laure Damsas  
Aurélié Hegetschweiler  
Claire Warmenbol  
Alexandre Adnane  
Marius Diserens  
Hans Rasmus Nilsson  
Olivier Stalder  
Thomas Valea  
Vincent Buccino (président et rapporteur)